

Essertines-sur-Yverdon

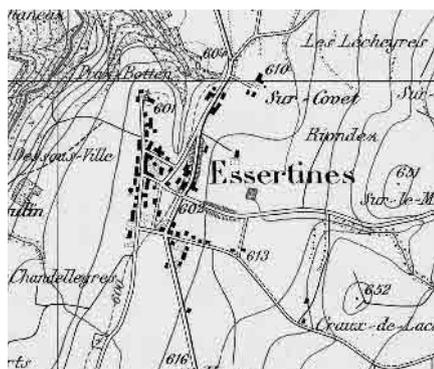
Commune d'Essertines-sur-Yverdon, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

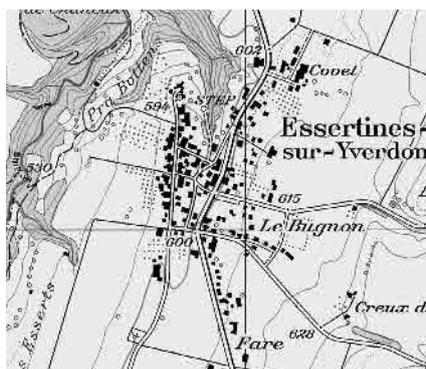


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village linéaire compact dans le prolongement du promontoire de l'ancien château. Route de transit tangentielle et bâtiments publics en relation avec l'évolution de son tracé. Fermes opulentes et habitations cossues.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2011

Village

XX	✓	Qualités de situation
XX		Qualités spatiales
XX		Qualités historico-architecturales

Essertines-sur-Yverdon

Commune d'Essertines-sur-Yverdon, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud



1



2 Temple, 1702



3 Grand'Rue



4



5 Grand'Rue



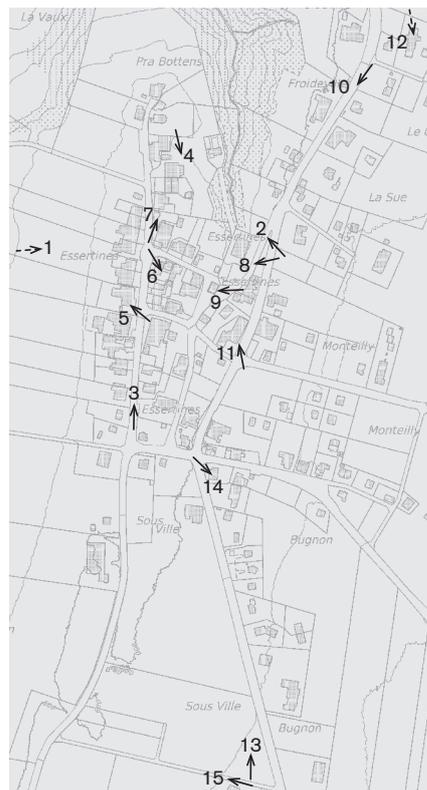
6 Maison paysanne, édifée vers 1886



7 Carrée, constr. vers 1787



8



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1-15



9 Anc. école, 3^e q. 18^e s.



10 Route d'Yverdon



11 Auberge de La Balance, vers 1821



12



13

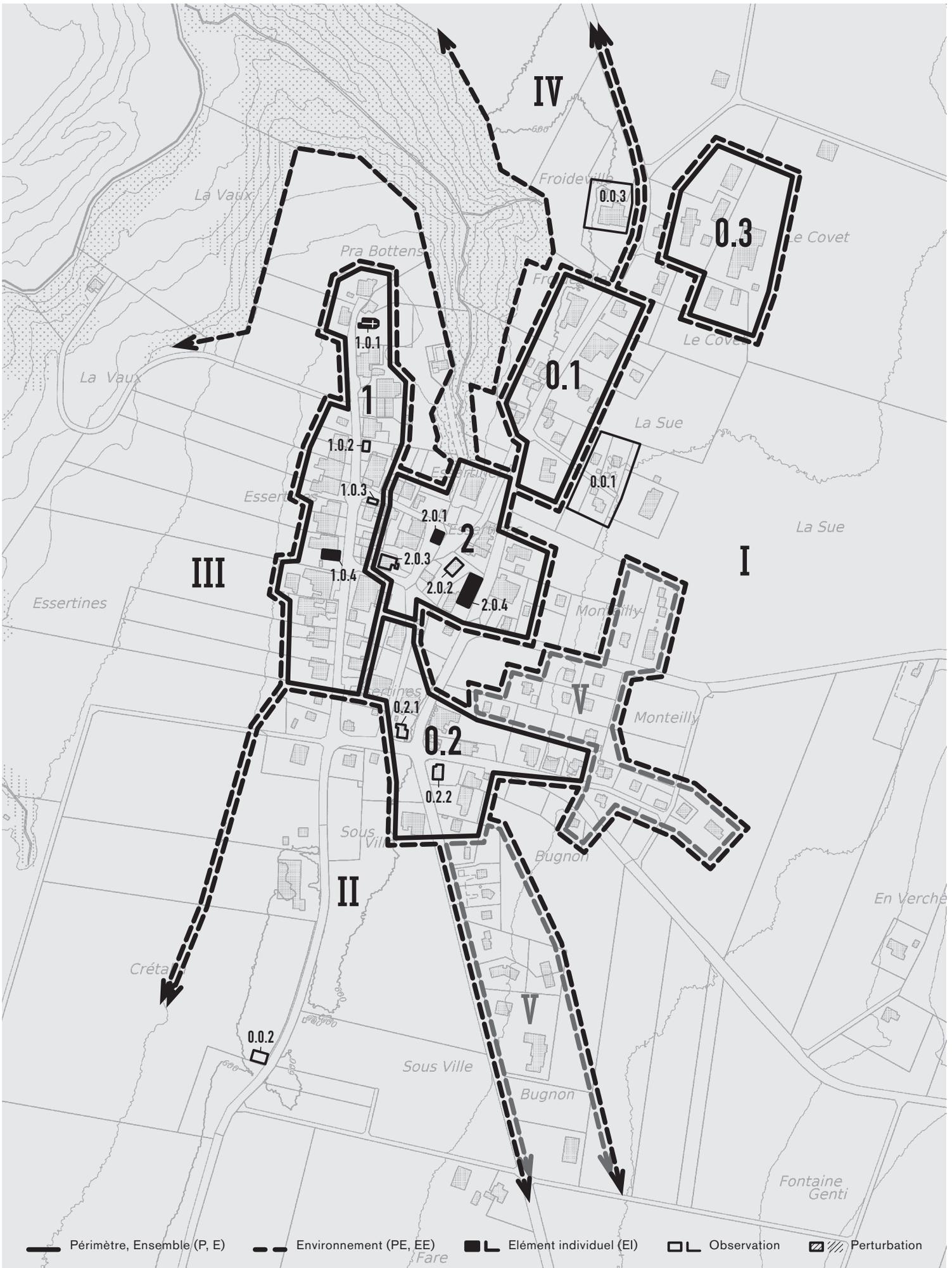


14 Anc. chapelle de l'Eglise libre



15

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Village-rue établi sur la crête et développé à partir d'un promontoire anciennement fortifié, composé de maisons rurales et à usage communautaire, princ. 18 ^e et 19 ^e s.	AB	×	×	×	A			3-5
EI	1.0.1	Temple édifié sur l'emplacement de l'anc. château, 1702				×	A			2
	1.0.2	Carrée d'habitation, vers 1787						o		7
	1.0.3	Four à pain communal avec logement à l'étage, prob. 17 ^e s.						o		6
EI	1.0.4	Maison rurale aisée de trois niveaux apparents, corps transversal coiffé d'une toiture à croupes, vers 1886				×	A			5
P	2	Quartier sur le côté oriental du village-rue, à la naissance d'un vallonement, englobant les bâtiments à usage communautaire, des fermes et des habitations en bordure des tracés, ancien et nouveau, de la route de transit, 18 ^e -19 ^e s.	B	×	/	×	B			8,9
EI	2.0.1	Anc. maison d'école coiffée d'une toiture à croupes et dotée d'un clocheton, 3 ^e q. 18 ^e s.				×	A			8,9
	2.0.2	Nouvelle école et Maison de commune comptant trois niveaux, toiture à croupes, 1869						o		
	2.0.3	Laiterie-fromagerie, toiture à deux pans et berceau en bois découpé, vers 1823, transf. vers 1908						o		
EI	2.0.4	Auberge de La Balance, façade principale au décor soigné, toiture à demi-croupe, vers 1821, transf. 1847				×	A			11
E	0.1	Composante linéaire de maisons paysannes et d'habitations établies en bordure de la route cantonale, 19 ^e -20 ^e s.	B	/		×	B			10
E	0.2	Composante établie en bordure de la voirie formant le carrefour entre la route cantonale, celle de Pailly et des dessertes de la localité, maisons paysannes et d'habitations établies sur un carrefour, 19 ^e -20 ^e s.	B	/	/	/	B			13
	0.2.1	Habitation d'apparence cossue marquant le carrefour, toiture à croupes, vers 1875						o		
	0.2.2	Anc. chapelle de l'Eglise libre, à l'emplacement d'une anc. ferme remaniée, 1872-73						o		14
E	0.3	Ferme foraine avec grands hangars, 1827 et 2 ^e m. 20 ^e s.	B	/		/	B			12
EE	I	Espace composé d'une pente couverte de prés et de champs	a			×	a			1
	0.0.1	Villas, dès fin 20 ^e s.						o		
EE	II	Plateau entre la route cantonale et la crête du vallon du Buron, avec quelques fermes, 19 ^e s., et habitations, 1 ^{er} m. 20 ^e s.	ab			×	a			15
	0.0.2	Cimetière, prob. 2 ^e m. 19 ^e s.						o		15
EE	III	Coteau du vallon du Buron parsemé d'arbres fruitiers	a			×	a			1

Essertines-sur-Yverdon

Commune d'Essertines-sur-Yverdon, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	IV	Replat entre la route cantonale et le haut du versant du vallon latéral	a			X	a			
	0.0.3	Garage marquant l'entrée de la localité, avec adjonction à toit plat à l'arrière, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
EE	V	Quartiers résidentiels en expansion, dès dernier q. 20 ^e s.	b			/	b			13

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

L'origine du nom Essertines provient du bas latin *exsartum*, signifiant essarter, ce qui signale des défrichements. Deux sites recelant des vestiges protohistoriques ont été repérés en 1979 lors du creusement de la tranchée du gazoduc Orbe–Trey. En 1828, des ruines romaines accompagnées de fragments de mosaïques furent mises au jour au Bois-des-Tours. Des tombes remontant au Haut Moyen Age auraient été trouvées au lieu-dit En Etannaz. Autour de l'an mille, Essertines dépendait déjà en grande partie du chapitre cathédral de Lausanne qui s'attacha dès le 12^e siècle à racheter les droits des propriétaires du lieu pour construire un château à l'emplacement de l'église actuelle, au bout du promontoire qui formait la limite du site et constituait un point stratégique naturel de défense. Sa destruction semble avoir été le fait des Confédérés lors des guerres de Bourgogne en 1475. Sous le Régime bernois, Essertines constituait une châtelanie disposant d'une cour de justice qui dépendait du bailliage d'Yverdon. Durant la période de l'Helvétique (1798–1803), elle fut rattachée au district d'Yverdon puis à celui d'Echallens, ceci jusqu'à la création, au début de 2008, de la nouvelle entité du Gros-de-Vaud. La commune d'Essertines comprend les hameaux d'Epautheyres, de Nonfoux et de La Robellaz.

Sur le plan religieux, l'église d'Essertines, placée sous le vocable de saint André, dépendait au Moyen Age exclusivement dudit chapitre. Elle constitua une paroisse, déjà mentionnée en 1228, et ce jusqu'à la Réforme, puis devint une dépendance de l'église de Vuarrens. En 1702, un nouveau temple fut construit selon les plans dressés par l'architecte Samuel Jenner, dans le périmètre occupé par l'ancien château, dont l'une des anciennes tours médiévales servit de base au clocher. Une galerie intérieure a été ajoutée en 1794. L'édifice a fait l'objet de plusieurs restaurations successives ; tout d'abord en 1904, quand le clocher fut transformé et doté d'une nouvelle flèche, puis en 1949–1950 et enfin en 1969. Une cure se trouvait également dans le périmètre de l'ancien château, mais elle n'existait déjà

plus au début du 19^e siècle. Une église libre fut aménagée dans une ferme située à la jonction entre la route cantonale et celle de Pailly. Taxée en 1847, cette dernière fut acquise en 1873 par la Société immobilière de L'Ochettaz. Le rural fut alors démolit et le bâtiment fit l'objet d'une restauration complète. Selon la taxe de 1898, il appartenait à l'Eglise libre d'Essertines-Vuarrens et comprenait une salle de réunion, un logement, une cave et un galetas.

L'agriculture représentait la principale activité économique des habitants, complétée par celle de quelques installations préindustrielles, dont un moulin actionné par l'eau sur le cours du Buron à l'ouest du village. L'emplacement de l'école, située dans le vallon qui structure le site construit, n'a pas changé depuis 1708, date à laquelle un plan la décrivait comme une « Maison de commune où résident le régent et le maréchal [forgeron] » et la présentait accompagnée d'un pressoir adossé au bâtiment. Le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 lui donnait 60 ans, estimation confirmée par la date 1777 figurant au-dessus de la porte d'entrée, tout en précisant qu'il s'agissait d'une « Maison de ville consistant en deux logements pour le régent et la maîtresse d'école, deux salles pour les écoles des deux sexes, une autre salle pour les séances de la Municipalité ». A l'instar des développements rencontrés dans de nombreuses communes et hameaux du Moyen-Pays, une fromagerie fut construite vers 1823 en bordure de la ruelle occidentale proche du centre et des autres bâtiments à usage communautaire, comme la Maison de commune, la nouvelle école ou encore l'ancienne auberge établis dans le vallon. Le trafic routier jouait également un rôle dans l'économie locale, avec l'exploitation d'une ancienne auberge à l'enseigne de La Balance, qui se trouvait au bord de l'ancienne route dans le vallon, juste au nord de l'école. L'aménagement du nouveau tracé de la route passant à l'arrière et au-dessus de celle-ci dans le premier quart du 19^e siècle la plaça dans une situation défavorable. La propriétaire, Nanette Gonin, fit construire en 1821 une autre auberge en bordure de la nouvelle route cantonale, puis vendit l'ancienne à Abram Ducret en 1828, l'acte de vente stipulant que Nanette Gonin se réservait le « droit d'auberge, de boucherie, de boulangerie et de moulin » pour sa « nouvelle » auberge. Abram Ducret

se sépara de l'ancienne auberge deux ans plus tard, le 8 octobre 1830. Vers 1844, un battoir à grain fut construit à proximité de la Maison de commune, au sud de la route cantonale ; l'énergie nécessaire à son fonctionnement était fournie par un vaste étang d'accumulation alimenté par un ruisseau, ressource complétée par une machine à vapeur à partir de 1870. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, il y avait aussi une forge reconvertie en atelier de charron en 1870 qui se trouvait à côté de l'Eglise libre dans un angle du même carrefour.

A l'origine, Essertines s'est développé à partir du château selon une structure linéaire, indépendamment du réseau routier principal. Une carte établie en 1730 de façon assez sommaire indique d'ailleurs que la route suivait déjà le tracé par le vallon en direction d'Yverdon ; elle montre également celui de la route de Nonfoux, vers l'est, inchangé lui aussi, de même qu'un troisième, plus sinueux, à l'ouest du tracé rectiligne actuel, vers Vuarrens, où l'on remarque une bifurcation permettant d'atteindre le hameau de La Robellaz. La liaison directe vers Vuarrens et Echallens n'existait pas encore. Toujours en 1730, une route bordée de quelques constructions reliait l'axe de transit avec le milieu de la partie orientale de la structure linéaire de base. L'ancienne voie de communication de Lausanne à Yverdon empruntait ainsi le fond du vallon où se trouve l'école ; à partir du début du 19^e siècle, elle suivit la pente selon le même tracé qu'aujourd'hui, générant la construction de nouveaux bâtiments. Ceux-ci figurent sur la première édition de la carte Siegfried parue en 1892, qui présente déjà un groupement au sud, au niveau du carrefour de la route de Pailly, et quelques maisons au nord.

La démographie de la commune a évolué positivement dans la seconde moitié du 18^e siècle et tout au long du siècle suivant, passant de 354 habitants en 1764 à 672 en 1900. Les chiffres de la population se stabilisèrent dans la première moitié du 20^e siècle, oscillant autour de 600 personnes jusqu'en 1950. Ils régressèrent ensuite, pour atteindre 451 individus en 1970 ; le nombre d'habitants a régulièrement augmenté depuis cette date pour culminer à 868 âmes en 2010. La pression démographique engendrée par le développement d'Yverdon a joué un rôle déter-

minant dans la construction de maisons individuelles à l'est de la localité. Les activités économiques d'Essertines restent traditionnellement orientées sur l'agriculture, qui fait vivre une douzaine d'exploitations, mais aussi sur la restauration, puisqu'on y comptait deux auberges en 2010. Diverses autres activités sont également présentes, avec des ateliers de charpente, de menuiserie, de poterie, des garages, ou encore un commerce de poissons en gros, une boulangerie-pâtisserie, et enfin, dans le secteur tertiaire, une banque et une poste.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La commune d'Essertines-sur-Yverdon occupe une grande clairière défrichée qu'elle partage avec celle de Belmont-sur-Yverdon. Des massifs forestiers limitent cette entité au sud, à l'est et à l'ouest, avec le bois de Suchy, ainsi qu'au nord, jusqu'au versant abrupt dominant la plaine de l'Orbe. Le sillon creusé par le ruisseau du Buron sépare Essertines de Belmont, excepté à hauteur de La Robellaz au sud-ouest. La localité est longée par l'axe routier venant de Lausanne et reliant Yverdon, situé quelque quatre kilomètres plus au nord. Le Buron et l'un de ses petits affluents ont creusé des vallonnements qui se rejoignent pour former un V délimitant un promontoire favorable à l'établissement d'une position défensive à partir de laquelle l'ancienne structure linéaire s'est développée.

Le bâti villageois se compose ainsi d'un élément linéaire horizontal affirmé (1), à la tête nord de laquelle s'élève l'église. Trois développements secondaires (2, 0.1 et 0.2) occupent l'espace à l'est, parallèlement à cette structure de base, dans un vallonnement qui se fait moins marqué vers le sud et qui débouche sur un large plateau. Ces ensembles sont conditionnés par l'ancienne route de transit et par son nouveau tracé, aménagé dans la première moitié du 19^e siècle. Les trois axes principaux demeurent parallèles entre eux et restent visuellement en contact, qu'il s'agisse de celui qui traverse le noyau primitif de la localité, de l'ancien tracé de la route de transit dans le vallon ou encore de la route cantonale actuelle établie à mi-

penne. Enfin, un dernier petit groupement (0.3) composé de trois exploitations rurales accompagnées de quelques maisons individuelles se trouve au nord-est.

La structure linéaire horizontale de base (1) se compose de maisons paysannes, dont certaines habitations construites au 19^e siècle, témoignent d'une ambition architecturale qui n'est pas sans surprendre. Elles sont disposées en retrait de la route afin de ménager les surfaces de travail nécessaires aux exploitations rurales ainsi que celles destinées à l'entreposage du fumier, dont les tas limités par un muret s'alignaient jadis à la limite de l'espace public de manière à faciliter le chargement des chars. Quelques arbres agrémentent ces espaces. Les maisons forment un tissu dense et sont soit contiguës, soit implantées de manière indépendante, mais avec entre elles des intervalles resserrés qui renforcent la compacité du bâti.

Le temple (1.0.1) bénéficie d'une position assez dégagée, entouré par l'un des rares espaces libres de la localité. Il porte la date 1702 sous la corniche qui coiffe sa porte d'entrée en plein-cintre, correspondant à l'année de sa construction sur l'emplacement d'une ancienne fortification. Le chœur constitue un chevet à cinq pans dont trois sont percés de baies, également en plein-cintre.

Quelques bâtiments se distinguent par des toitures à croupes. Un premier (1.0.2), de dimensions restreintes, servait uniquement de logement. Le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 le qualifie de carrée et estime que sa construction remonte au dernier quart du 18^e siècle, datation confirmée par des baies dotées de linteaux en arcs surbaissés. Un deuxième (1.0.4), de dimensions imposantes et taxé en 1886, compte un logis de trois niveaux apparents, dont un en sous-sol ; il est disposé transversalement par rapport à son rural, dont le faîte suit l'axe de la rue. Ses façades décorées de chaînages d'angle rectilignes surmontés de chapiteaux sont soulignées horizontalement par des tablettes-bandeaux continues et, sous les avant-toits, par une sorte de frise composée de petits caissons limités perpendiculairement par des consoles en bois découpé. Deux balcons agrémentent le logis du deuxième niveau, le premier,

doté d'un garde-corps en fer forgé, étant axé sur la façade principale, tandis que le second, placé côté pluie et surmonté d'un auvent de protection, occupe toute la longueur de l'étage et s'appuie au sol sur des colonnes.

Le four à pain communal (1.0.3) se trouve approximativement dans la partie centrale de la structure linéaire. Le procès-verbal de taxation de 1837 indique qu'il comprend un logement et deux fours et estime son âge à plus de cent ans ; il figure sur le plan de 1708 et appartient à LL. EE. Les fours, conservés et restaurés en 1989, occupent le rez-de-chaussée, tandis que l'accès au logement situé à l'étage se fait par un escalier d'une volée disposé contre la façade pignon nord.

Occupant une partie du vallon, le premier espace intermédiaire (2) est en lien direct avec le centre de la structure linéaire à laquelle il est relié par deux routes et se trouve également conditionné par l'ancienne et la nouvelle voie de circulation régionale. Il contient les bâtiments à usage communautaire et l'auberge de La Balance en bordure de la route cantonale ainsi que quelques maisons paysannes ou d'habitation transformées proches du côté oriental du bâti ancien. De l'autre côté, certaines, comme la Maison de commune ou l'auberge, font le lien avec la route de transit aménagée à flanc de coteau.

Construite dans le troisième quart du 18^e siècle, en position d'îlot dans le fond du vallon, l'ancienne maison d'école (2.0.1) arbore une composition particulièrement soignée faite de baies aux linteaux en forme d'arc surbaissé, de chaînages d'angle rectilignes, d'une toiture à demi-croupes à égouts retroussés et aux pignons décorés de berceaux sommaires, le tout couronné d'un clocheton. La seconde école élevée en 1869 (2.0.2) compte trois niveaux sous une toiture à croupes, et abrite deux salles de classe et une autre pour le Conseil communal. Le décor des façades est plus sobre que celui du bâtiment précédent, avec une tablette-cordon continue sous les fenêtres du deuxième niveau et une corniche sommant le linteau de la porte d'entrée.

La construction de la laiterie-fromagerie (2.0.3) en bordure de la ruelle occidentale proche du centre de la structure linéaire et des bâtiments à usage communautaire établis dans le vallon remonte à 1823. Le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 la considérait comme une « maison consistant en chambre à lait, dite à fromages, cuisine et logement pour le fromager. Cette construction est tout à fait bien dans son genre ». Elle a fait l'objet de transformations vers 1908. Le berceau en bois découpé qui décore l'angle du pignon ainsi que ceux qui supportent les têtes de panne remontent à cette époque.

En bordure de la route cantonale, l'auberge de La Balance (2.0.4), de 1821, est décrite par le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837 comme un « beau et vaste bâtiment (...) bien distribué et bien situé. Il sert d'auberge qui est bien achalandée ». La date 1847 gravée sur le linteau de sa porte d'entrée correspond à des travaux de réaménagement taxés en 1850. Cette construction imposante, accompagnée d'un rural aujourd'hui transformé, est coiffée d'une toiture à demi-croupe, une chape de tuiles protégeant la façade pignon exposée à la pluie ; sa façade principale, côté rue, reste la mieux conservée, avec un décor soigné comprenant un soubassement en pierres appareillées, des chaînages d'angle rectilignes, une tablette-bandeau continue qui souligne la base des fenêtres de l'étage, une porte d'entrée sommée d'une corniche et d'un dessus de porte, ainsi qu'une belle enseigne en fer forgé.

Deux groupements secondaires se placent dans le prolongement du précédent. Le premier, au nord (0.1), suit la route cantonale, avec des bâtiments implantés de manière lâche mais ayant gouttereau sur rue, leur donnant une certaine unité. Au sud, le second (0.2) est marqué par le carrefour entre la route cantonale et celle qui rejoint Pailly ; un embranchement orienté vers l'est conduit au hameau de Nonfoux. Il s'agit de maisons paysannes et d'habitations construites à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. S'y distinguent : une carrée (0.2.1) taxée en 1875 ayant un logement à chacun de ses deux niveaux, dotée d'une toiture à croupes et d'une galerie sur colonne au nord, et l'ancienne église libre (0.2.2), aménagée en 1872–1873 et évoquée précédemment, qui compte

deux niveaux abrités par une toiture à deux pans assortis d'égouts retroussés. Les jardins potagers situés dans le voisinage des maisons et les vergers qui ceinturent les entités construites offrent des échappées subtiles sur les environnements de champs et de prés.

Au nord, hors du bâti villageois, une petite extension (0.3) se localise en contre-haut, dans les champs, au lieu-dit Le Covet. Trois maisons paysannes accompagnées de leurs dépendances constituent un petit ensemble formant une ébauche de structure linéaire : une première de 1826, de dimensions restreintes, qualifiée de « construction légère » par le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1837, une grande de 1827, augmentée d'un rural vers 1865 dont les appartements furent transformés en 1867, enfin une troisième des années 1900 de moindre intérêt. Pour compléter ces exploitations, des annexes rurales importantes ont été construites au cours du 20^e siècle. Deux villas individuelles se trouvent un peu en contrebas de ce petit groupement, proches de la route cantonale.

Les environnements

Les environnements restent dans leur ensemble assez bien préservés. Le coteau de champs montant en pente douce en direction de la forêt, à l'est de la route cantonale reliant Lausanne à Yverdon (I), est ponctué par quelques vallonnements et reste toutefois bien préservé. Mais, c'est lui surtout qui a été sollicité pour l'établissement de nouvelles constructions qui s'articulent à proximité de l'ancien bâti villageois, en bordure des routes existantes ; il s'agit pour la plupart de villas modernes, excepté dans la partie méridionale, le long de la route cantonale, où se sont développées quelques petites entreprises. Le terrain plat dévolu aux cultures situé au sud de la commune (II), entre la route cantonale et la ligne de rupture de pente du plateau et du versant du vallon du Buron, demeure peu construit, hormis quelques maisons implantées en ordre lâche dans le prolongement de la structure linéaire d'origine du bâti et d'une ferme isolée du deuxième quart du 19^e siècle au lieu-dit Fare ; il contient également le cimetière (0.0.2) aménagé en bordure de la route de La Robellaz. Situé à l'ouest de la localité, l'environnement III est constitué de prés et de champs restés intacts qui couvrent le versant du vallon du

Buron, mettant en valeur le promontoire sur lequel débute l'ancien village-rue et où s'élève aujourd'hui le temple ; les nombreux arbres fruitiers conservés témoignent de la présence d'une ceinture de vergers jadis plus fournie. La fin du plateau au nord (IV) est limitée à l'est par la route cantonale tendant vers Yverdon et à l'ouest, par le versant boisé abrupt du vallonement du ruisseau qui se jette dans le Buron. Seules des extensions récentes d'une certaine cohérence se trouvent à l'est (V), en relation avec le bâti villageois, composées de maisons élevées à partir de la seconde moitié du 20^e siècle.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
---	-----------------------

Qualités de situation remarquables du village-rue établi en grande partie à partir d'un promontoire bien dégagé, au milieu d'un palier agricole préservé, légèrement pentu et vallonné. Importance déterminante de l'influence du réseau routier sur le développement des ensembles accolés au périmètre de base.

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités spatiales
---	--------------------

Qualités spatiales évidentes liées à la compacité de la structure du village-rue et aux contrastes formés par les ensembles de transition en relation avec l'évolution du tracé de la route de transit. Axes routiers parallèles et restant visuellement en contact.

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités historico-architecturales
---	------------------------------------

Qualités historico-architecturales évidentes liées au développement du site à partir d'un ancien château, aujourd'hui détruit, composé d'éléments de valeur tels que l'église, des fermes opulentes, des habitations cossues, ou à la densité des maisons qui composent le village-rue ; établissement des bâtiments publics et des auberges dans le vallon en relation avec les tracés bien lisibles de l'ancienne et de la nouvelle route tangentielle de transit.

2^e version 11.2011/dgl

Photos numériques : 2012
Daniel Glauser

Coordonnées du site
538.788/174.163

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse